

2ème et 3ème manche FMB du E-bike Belgian Championship du 01/02 octobre 2022 à Gilly

Le week-end du 01 et 02 octobre 2022, le Kangourou Vélo Trial Club organise les 2ème et 3ème manches du championnat belge de E-Bike au Vélodrome du Pays de Charleroi à Gilly (6060), rue des Vallées, 13. Cette épreuve est régie par le code sportif national de la FMB et par le présent règlement particulier.

Le E-bike est une compétition individuelle réservée aux vélos à assistance électrique qui se déroule sur un circuit fermé. Elle a pour but de vérifier la fiabilité des E-Bikes et l'habileté des coureurs qui s'engagent à respecter ces règlements par leur inscription.

L'organisateur ne fournit pas de possibilité de recharge électrique.

1. COMPETITION

La compétition, se déroulant pendant 2 jours, consiste à parcourir plusieurs fois un tour tracé sur le vélodrome et le terriil y attenant au sein duquel des spéciales en boucle sont incluses ainsi que d'éventuels contrôles secrets (précisés le jour de la compétition).

2. COUREURS ADMIS

L'épreuve est accessible aux propriétaires d'un vélo à assistance électrique (VTT, Gravel, ...) selon les catégories admises par le règlement FMB : classe E1 / E2 / E3.

Les coureurs doivent porter un casque et des vêtements de protection sont recommandés.

Les VTT musculaires (classe M) sont admis hors championnat.

3. PARCOURS

L'épreuve se déroulera sur un circuit mixte balisé sur le vélodrome de Gilly et le terriil des Vallées attenant. Une balise particulière sera placée à 50m du départ de chaque spéciale.

4. INSCRIPTIONS

1 - Pré-inscription possible via le site www.fmb-bmb.be

2 - Inscription sur place de 9h00 à 10h30 chaque jour

3 - Montant de l'inscription: **10€/jour** : tous les coureurs (E1/E2/E3/ - FMB ou non FMB)

+ 20€ : licence pour une manifestation pour les coureurs E1/E2/E3 non-affiliés FMB (assurance,...), valable le WE complet. **5€/jour** : uniquement VTT musculaires (classe M). réduction de 1,5€ sur présentation carte membre 2022 FFBC

Dans tous les cas, le paiement se fait sur place

5. NUMEROS DE COURSE

Les numéros seront attribués et fournis lors des inscriptions.

6. HORAIRE PREVISIONNEL

Les horaires définitifs seront affichés lors des inscriptions.

6.1 SAMEDI 01 OCTOBRE

Les temps de référence sont ceux qui sont réalisés sur chaque spéciale.

08:00 : ouverture de l'accès au site

09:00 : accueil, contrôles administratif et technique

09:30 : entraînements libres pour chaque catégorie : dossard obligatoire

10:00 : briefing des contrôleurs

11:00 : début manifestation (sens horlogique)

13:00 : entraînements libres (sens inverse), dossard obligatoire

14:30 : début manifestation de l'après-midi

18:00 : remise des récompenses : présence obligatoire sur le podium pour recevoir le prix.

6.2 DIMANCHE 02 OCTOBRE

Les temps de référence sont ceux réalisés sur l'entièreté du parcours.

08:00 : ouverture de l'accès au site

09:00 : accueil, contrôles administratif et technique

09:30 : entraînements libres pour chaque catégorie : dossard obligatoire

10:00 : briefing des contrôleurs

11:00 : début manifestation (sens horlogique)

13:00 : entraînements libres (sens inverse), dossard obligatoire

14:30 : début manifestation de l'après-midi

18:00 : remise des récompenses : présence obligatoire sur le podium pour recevoir le prix.

7. CHRONOMETRAGE

Le chronométrage du samedi (2ème manche FMB) se fera uniquement à chaque spéciale. Le total des temps réalisés servira au classement.

Le chronométrage du dimanche (3ème manche FMB) se fera sur le parcours complet (liaisons+ spéciales).

8. CLASSEMENT

- Pour participer au classement, il faut parcourir au moins 50% des liaisons et des spéciales.
- Un classement est établi pour chaque classe.

9. RECOMPENSES

- Sont récompensés, les 3 premiers de chaque catégorie (E1, E2, E3 et M)
- Des récompenses particulières peuvent être décernées par l'organisateur.

10. MODIFICATION DU REGLEMENT

L'organisateur en accord avec la direction de course peut modifier le parcours ou la durée ou adapter le présent règlement aux circonstances pour le bon déroulement de l'épreuve.

11. ASSISTANCE MEDICALE

Un docteur en médecine sera présent pour assurer le suivi médical.

11. RECLAMATIONS

Seront prises en compte uniquement les réclamations introduites conformément au Code Disciplinaire FMB, le code sportif FMB et ce règlement particulier

12. OFFICIELS

Directeur de course: Marc PARIZEL,

Economat: Manuel THEYS

Commissaire d'organisation: Roberto TIMELLINI

Responsable technique : Michel PRUMONT

Chronométrage : Francis WILLEMS et organisation

13. ORGANISATEUR

Kangourou Vélo Trial Club

Contact 1 : Roberto Timellini, président - +32 496 57 10 33 - koxxbe.hotmail.com

Contact 2 : J-Pierre Hanotier, secrétaire - +32 477 53 37 07 - secretairektc@hotmail.com

14. APPROBATION

Le présent règlement particulier a été approuvé par le directeur de course en date du 29 septembre 2022.